

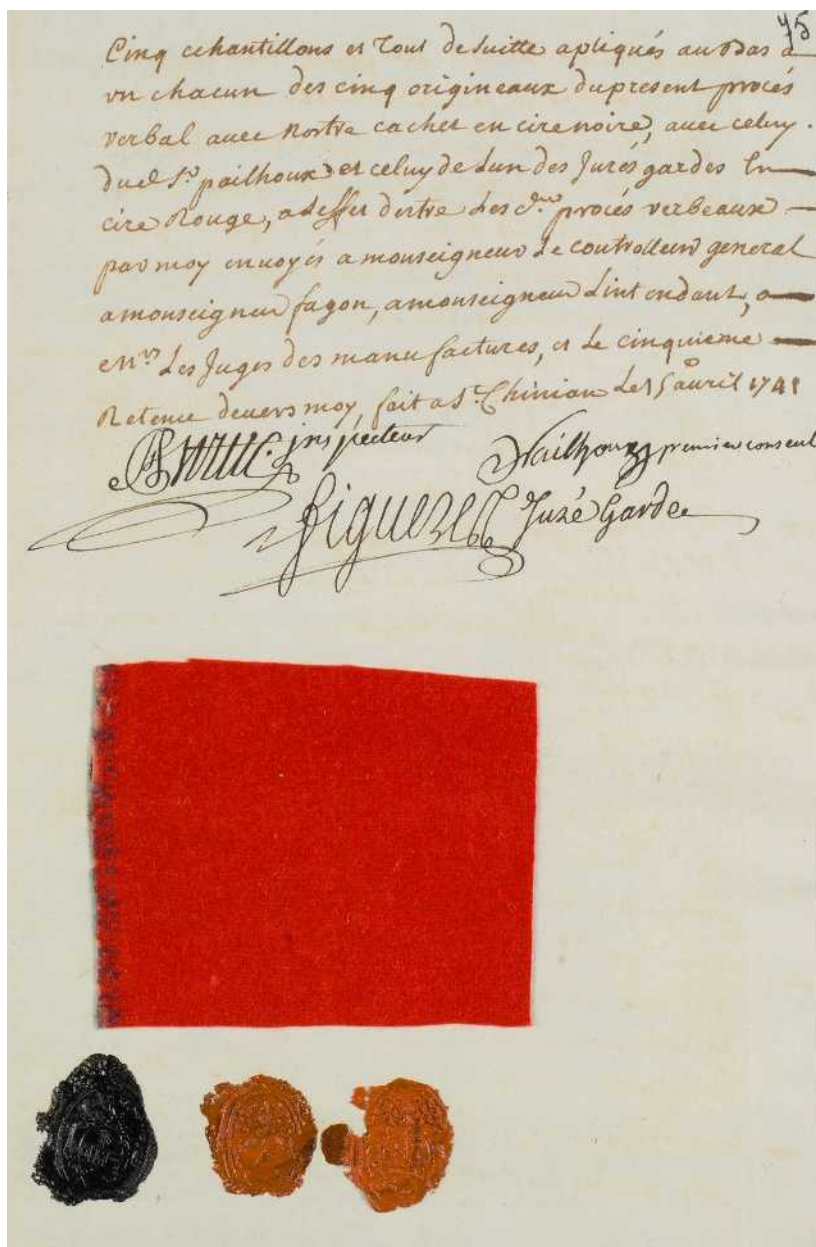
> teinturiers anglais, non assujettis au harnais de la réglementation, recouraient largement, pour ces nouveaux coloris, aux bois tinctoriaux importés des Amériques, dont les belles couleurs se sont malheureusement révélées fugaces, ou au bricolage chimique de l'alcalinité des bains de teinture, ou encore à des procédés nouvellement inventés : mordantage pour fixer et aviver les rouges de cochenille, à l'étain dissous dans l'acide nitrique, ou encore bleu de Saxe, qui n'est autre qu'une dissolution d'indigo dans l'acide sulfurique. Antoine Janot, lui, s'était efforcé d'obtenir ces nouvelles gammes de couleurs par le perfectionnement des procédés de grand teint, ouvrant ainsi la voie à toutes sortes de recherches dont Paul Gout, une génération plus tard, offrirait une remarquable synthèse.

DIX DRAPS TEINTS PAR JOUR

Une abondante documentation consacrée à la draperie et à la teinturerie est conservée dans les archives de l'ancienne province de Languedoc. Les recherches sur la vie et la carrière d'Antoine Janot ne révèlent pas seulement une personnalité hors du commun, avec un parcours de vie aux péripéties dignes d'un roman de Diderot. Elles mettent en lumière le niveau impressionnant de l'activité drapière de la jurande de Saint-Chinian, qui regroupait tous les clients drapiers fabricants de Janot. En 1730, ils étaient onze.

À eux tous, ils faisaient battre dans la ville et ses environs 140 grands métiers à drap à deux tisserands et produisaient 3 592 pièces de londrins seconds. En comparaison, l'une des deux manufactures royales, celle des Ayres, que dirigerait plus tard Paul Gout, en produisait 952, ainsi que 41 pièces de londrins premiers – encore plus fins que les londrins seconds – et l'autre manufacture royale, dite de Tournefeuille, fabriquait 660 pièces de londrins seconds. Ces pièces prêtes à être expédiées vers le Levant devaient mesurer entre 17,82 et 20,19 mètres de longueur pour 1,39 mètre de largeur ; elles pesaient environ 10 kilos et demi – à sec. En fait, il faut les imaginer à la teinture, mouillées et donc au moins trois fois plus lourdes, fumantes et bouillantes, pour comprendre la pénibilité du métier.

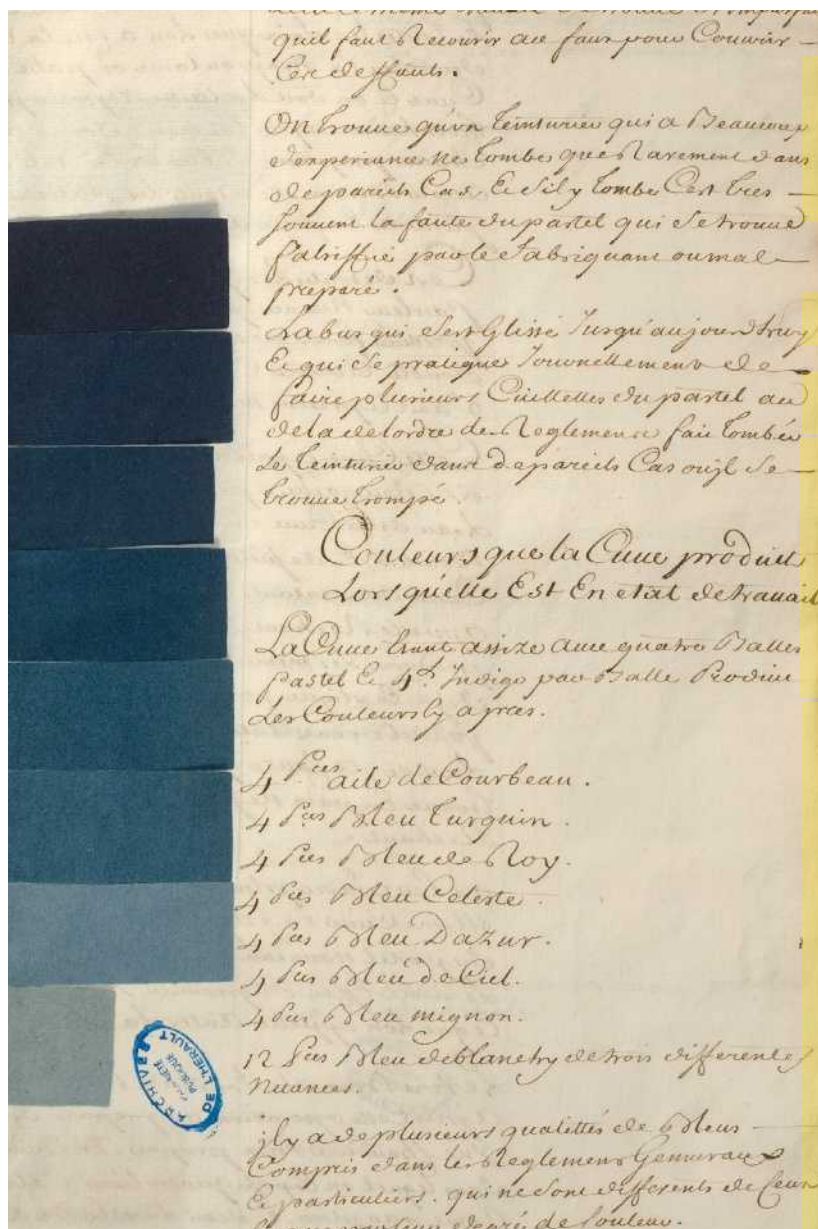
En effet, les draps étaient teints non pas avant tissage, mais en pièce, après foulage, grattage et tondage du tissu, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, on économisait ainsi de grandes quantités de produits de teinture coûteux : on ne teignait en fait que les deux faces du tissu, pas le cœur. D'autre part, la laine une fois filée était enduite de colle (pour consolider le « fil de chaîne », qui soutenait la trame du tissage) en plus de la graisse qu'elle avait reçue pour faciliter le filage. Aussi, tisser en non-teint était-il beaucoup plus rapide et



facile, les fils cassant moins souvent. De plus, les manipulations qui suivaient le tissage (dégraissage, foulage, etc.) auraient pu endommager les couleurs. Enfin, teindre en pièce sur le tissu dégraissé assurait une belle vivacité, une intensité et une uniformité des couleurs.

Si, comme il semble, Janot était alors le seul maître-teinturier en activité à Saint-Chinian – cela a probablement été le cas durant la majeure partie de sa carrière –, cela signifie qu'en 1730, sa teinturerie a vu passer 3 592 pièces de drap, soit presque 10 à teindre par jour en ne décomptant aucun jour de repos. Travail titanesque ! Mais aussi des données importantes dans la perspective actuelle d'un retour des teintures naturelles sur la scène économique. Une teinturerie comme celle de Janot

Le 15 avril 1741, l'inspecteur Pierre Astruc confisqua cet échantillon d'écarlate de feu d'Antoine Janot comme « terne et affamée » et l'ajouta sous scellé à la copie du procès-verbal envoyé à l'intendant du Languedoc Jean Le Nain. Les tests de « débouillis » qui s'ensuivirent révélèrent pourtant que le tissu était parfaitement teint. Néanmoins, le stratagème d'Astruc priva le drapier commanditaire de Janot d'une vente substantielle.



La gamme de bleus d'Antoine Janot comportait huit teintes, chacune accompagnée d'un échantillon de drap. Elles portent les noms suivants, du plus foncé au plus clair : aile de courbeau, bleu turquin, bleu de roy, bleu céleste, bleu d'azur, bleu de ciel, bleu mignon et bleu deblanchy.

utilisés par les inspecteurs de la draperie pour révéler les teintures de faux teint.

DANS LES PAS DES TEINTURIERS D'AUTREFOIS

La beauté de ces échantillons de teinture inspire depuis quelque temps un milieu de passionnés de couleurs, designers et teinturiers, et fournit des thèmes de travaux aux étudiants de plusieurs formations universitaires et professionnelles. Pour faciliter ces recherches, il est nécessaire d'extraire l'essentiel des données techniques qu'ont partagées les teinturiers auteurs de ces couleurs.

C'est dans ce but qu'a été entreprise une série de publications bilingues – car la tendance est mondiale – de « Cahiers » (Workbooks), qui se veulent des outils pratiques, permettant de suivre les évolutions dans la création des couleurs issues des colorants naturels, durant les deux derniers siècles de leurs applications industrielles massives. Le prototype, consacré aux couleurs d'Antoine Janot, illustre le nom de chaque coloris par une photo de l'échantillon teint correspondant et résume sous forme de tableau la description du procédé donnée dans le document source. Les données quantitatives y sont converties en proportions calculées par rapport au poids de tissu sec à teindre. Le tableau donne en plus les caractéristiques colorimétriques de chaque échantillon, dans les deux systèmes complémentaires CIE L*a*b* et CIE L*C*h°.

La publication de ces cahiers va suivre l'ordre chronologique des sources qui seront exploitées. Ces documents constitueront ainsi autant de jalons de l'évolution des gammes de couleurs offertes par les teinturiers. Ce faisant, ils révéleront les apparitions ou disparitions de certains noms de nuances ou de couleurs, la stabilité ou les glissements des espaces colorimétriques délimités par les noms des couleurs. Ils permettront aussi d'explorer les liens entre ces phénomènes et l'évolution, d'une part, des approvisionnements en sources colorantes et, d'autre part, des techniques de teinture.

Les documents extraordinaires que nous ont légués les teinturiers du passé pourraient ainsi retrouver bientôt leur fonction et leur pouvoir initiaux. Leur fonction, en tant que sources de données techniques introuvables ailleurs et de guides pratiques. Leur pouvoir, comme sources d'inspiration et de création pour notre temps. ■

BIBLIOGRAPHIE

D. Cardon et I. Brémaud, **Le Cahier de couleurs d'Antoine Janot / Workbook, Antoine Janot's Colours**, CNRS Éditions, 2020.

D. Cardon, **Des couleurs pour les Lumières – Antoine Janot, teinturier occitan (1700-1778)**, CNRS Éditions, 2019.

D. Cardon, **Mémoires de teinture – Voyage dans le temps chez un maître des couleurs**, CNRS Éditions, 2013.

était un établissement d'importance comparable aux teintureries industrielles à façon qui se sont maintenues, certaines jusqu'à présent, en Languedoc. Y travaillaient avec Janot plusieurs ouvriers, compagnons et apprentis teinturiers.

La qualité de leurs couleurs était largement appréciée. À plusieurs reprises, des échantillons de drap appartenant à des clients réguliers de Janot ont été inclus dans des rapports adressés à l'Intendant du Languedoc comme exemples d'excellence pour telle ou telle couleur : écarlate de feu, jujube, céladon, rouge de garance. Les bleus foncés sortis des cuves de pastel et indigo de Janot lui permettaient de faire des noirs qui se distinguaient parmi les plus solides de la province, capables de résister aux bains concentrés en produits agressifs des « débouillis », les tests